Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'avouer aussi qu'après une rencontre avec les responsables de la PCi genevoise: «Dans les grandes lignes, nous ne sommes pas divergents avec les idées qui se sont fait jour à Genève. Mais pour remettre l'église au milieu du village, en octobre 1991, le plan directeur était pratiquement terminé! Alors si l'on veut savoir qui a fait quoi, nous revendiquons la paternité du plan directeur 95. Le point de divergence est l'instruction; il faut absolument, et pour les raisons évoquées dans mon exposé, que l'instruction reparte dès l'année prochaine à cent à l'heure... L'instruction n'est plus un élément essentiel, c'est devenu un élément capital de la PCi.»

Comment renforcer la crédibilité de la PCi?

En réponse à la question posée par Jean Naef, vice-président de l'AGPC, Maurice Gaille indique: «Nous voulons que les communes soient en mesure de mettre les différents éléments de PCi sur pied dans l'heure qui suit un événement, une autre partie dans un délai de six heures et le gros de la troupe dans un délai de 24 heures. Une bonne partie de la crédibilité de la PCi a été perdue dans l'instruction certes, mais surtout lors d'exercices communaux dont les états-majors n'étaient visiblement pas à la hauteur. D'autre part, un des éléments de la crédibilité repose sur l'équipement, mais aussi sur la «tenue» des astreints qui n'est que trop souvent peu adaptée aux circonstances.»

Le message du Conseil d'Etat

Yves Martin, secrétaire général du département que dirige Claude Haegi, invité à l'assemblée mais qui n'a pu venir, tient à préciser «Ce qui paraissait être une attitude d'enfant terrible du canton de Genève, le 16 octobre dernier, n'est finalement que l'expression ressentie à tous les niveaux de l'urgence d'une réforme. Ce qui paraît aujourd'hui important de souligner, c'est que depuis cette date, beaucoup de choses positives se sont passées. Si Claude Haegi a dû prendre l'offensive, sans rechercher une paternité quant à la mise sur pied du plan directeur, c'est que financièrement Genève se trouvait le dos au mur. Si rien n'avait été tenté à ce moment, on risquait d'assister à un démantèlement de la PCi.»

Depuis lors, il semble que les points de vues de l'OFPC et de Genève se soient rejoints dans un certain nombre de cas; les efforts d'information et la collaboration sont activement recherchés par le Conseil d'Etat. C'est le seul moyen, compte tenu de la conjoncture financière du canton, de conserver l'institution et de la faire progresser; c'est en tout cas le sens du message qu'a apporté le secrétaire général du Département. ▲

Une Assemblée bien fournie

Richelien reçoit l'APSPCV

Le centre d'instruction de Richelien appartenant à la ville de Genève, et situé sur la commune de Versoix, accueillait l'Assemblée de l'Association professionnelle suisse de protection civile des villes (APSPCV). Arnold Koller, conseiller fédéral et chef du Département de Justice et Police était très attendu en tant que conférencier du jour. Pour les membres, la journée se terminait par une visite du musée international de la Croix-Rouge.

rm. Plus d'une centaine de personnes, en provenance de toutes les grandes villes suisses membres de l'Association, avaient fait le déplacement de Versoix. Parmi les personnalités présentes, relevons outre le conseiller fédéral Koller: Claude Haegi, conseiller d'Etat, André Hediger, chef du Département sports et

Arnold Koller, Conseiller fédéral: «L'instruction des services de PCi par la Confédération, les cantons et les communes demeure la première priorité.» (Photos: RM-Info, Pully)